



DÉTOURS

Ville de
Reichshoffen
Bulletin Municipal de Reichshoffen - Nehwiller / Été 2025



Flashback



Cavalcade du Carnaval - 30 mars



Reich'Art - du 19 au 21 avril



Course de Printemps - 26 avril



Concert de Printemps / Musique Municipale - 26 avril



Cérémonie Commémorative du 8 mai



Musée Historique et Industriel / Vernissage - 17 mai



Soirée Années 80 et 90 du FCER - 17 mai



Flâneries autour du Plan d'eau - 18 mai



Cérémonie de l'Association des Enfants de Troupe - 3 juin

2

p. 4 à 5 : Actualités

Un logo remanié pour une image réactualisée
Fête Nationale, Cérémonie et Bal le 12 juillet
Ouverture de la piscine de plein air
Exposition en mairie
20^e édition flamboyante pour les Flâneries

p. 10 : Municipalité

Les principales décisions du Conseil Municipal
Tribune citoyenne

p. 7 à 8 : Zoom sur...

Redynamisation du centre-ville : Quoi de neuf chez nos commerçants ?
Fleurissement, des nouveautés à chaque carrefour

p. 9 à 10 : Cadre de vie

Chapelle de Wohlfahrtshoffen, la reconstruction se poursuit
Déploiement des compteurs Linky
Travaux de voirie à Nehwiller
Projet de la place de l'Église, démolition du presbytère
Rénovation énergétique des écoles maternelles

p. 11 : Manifestations

p. 12 à 13 : Au cœur de la cité

Bruit et travaux pendant la belle saison
Respectons les arbres qui bordent les places de stationnement
Entretien des trottoirs et des caniveaux
Élaguer arbres et haies pour sécuriser la circulation
Une amende administrative en cas de dépôt sauvage des déchets
Retour sur les réunions de quartier

p. 14 à 15 : Culture - École

Au cœur du CMJ : solidarité et démocratie en action
État civil

Mentions légales

Directeur de la publication : Hubert Walter.

Rédaction : Nathalie Peter - Fabienne Schneider - Éliane Waechter.

Mairie de Reichshoffen - 8 rue des Cuirassiers - 67110 Reichshoffen

Tél. : 03 88 80 89 30 - Fax : 03 88 80 89 40

site : www.reichshoffen.fr - mail : mairie@reichshoffen.fr
www.facebook.com/villedereichshoffen

Crédit photos : Ville de Reichshoffen - E. Waechter - J.-M. Lafleur - J.-P. Roess.
Impression : Imprimerie Commerciale.

Dépôt légal dès parution.

Chers habitants,

Depuis le printemps, avec l'arrivée des beaux jours, notre commune s'est préparée à accueillir l'été dans les meilleures conditions. Les journées s'allongeaient, le soleil revenait régulièrement, et avec lui, l'envie de se retrouver, de partager et de profiter ensemble des nombreux moments de convivialité et d'animations estivales.

Comme chaque année, la commune a mis tout en œuvre pour que chacun puisse vivre un été agréable. Les fêtes et manifestations sont organisées en collaboration avec les associations locales, et rythment les semaines : concerts en plein air, spectacles, grandes fêtes, animations pour petits et grands... Un programme riche et varié vous est offert une fois de plus ! Les chemins de déambulation vous attendent pour flâner, regarder et goûter la nature.

Parallèlement à ces moments festifs et de découvertes, la propreté des lieux publics reste une priorité. Nos équipes techniques redoublent d'efforts pour entretenir les espaces verts, nettoyer et veiller à la bonne tenue des équipements communs. Chacun doit également contribuer à cet effort collectif en respectant les règles de civisme et en adoptant des gestes simples, comme jeter ses déchets dans ses poubelles ou ramasser les déjections après son animal.

Le fleurissement de la commune, quant à lui, est en place : jardinières, massifs et décorations florales égayent les rues, les places et les bâtiments selon les possibilités. Ces aménagements, pensés pour embellir notre cadre de vie, participent aussi à créer une atmosphère accueillante et chaleureuse.

Enfin, des décorations estivales anciennes et nouvelles viennent compléter ce tableau, apportant une touche de gaieté et de couleur.

L'été est une saison de convivialité et de partage. Grâce à l'implication de tous – services municipaux, associations, habitants – notre commune se prépare pour vivre un été animé, propre et fleuri.

Côté investissements, aménagements, le conseil municipal les a validés lors du budget et des délibérations respectives. Ceux concernés pour le centre-ville prennent du retard (depuis octobre dernier pour la phase 1) suite aux fouilles archéologiques dans l'attente des autorisations délivrées par la DRAC.

Belle saison à toutes et à tous !

Votre Maire,
Hubert Walter.



Un logo remanié pour une image réactualisée

Le logo précédent, bien connu de tous, date du début des années 90 et reflète le style graphique de cette époque. Moderniser ce logo pour lui donner un aspect plus contemporain s'inscrit dans le cadre du programme de revitalisation de la commune.

Nous avons le plaisir de vous dévoiler le nouveau logo de la Ville de Reichshoffen qui viendra progressivement remplacer l'ancien sur l'ensemble de nos supports de communication.

Pour cette nouvelle identité visuelle, les noms de la commune et du village associé constituent l'élément central du logo. Plusieurs éléments graphiques viennent enrichir cette base typographique :

- **le clocher** : il reprend la forme distinctive de celui de l'église Saint-Michel, le point du « i » remplaçant l'horloge
- **l'engrenage** : symbole du passé industriel et de l'économie locale, il représente également le mouvement
- **l'élément en forme de vague** : traversant le logo, il apporte un élan dynamique et est divisé en deux parties : bleu dans le bas pour rappeler l'eau, les rivières, le Plan d'eau, vert dans le haut pour évoquer les Vosges du Nord et la nature.



Sur certains supports, notamment les réseaux sociaux, une version simplifiée du logo pourra être utilisée. Cette déclinaison permet de s'adapter à des contraintes de taille et de format imposées dans certaines situations.

Ce logo conserve plusieurs éléments emblématiques du précédent (le clocher, les éléments symbolisant l'eau et les collines). Il assure ainsi une transition en douceur, tout en proposant une version plus personnelle et représentative de la Commune.

Fête Nationale, Cérémonie et Bal le 12 juillet

En lieu et place de la Fête Nationale du 14 juillet, la Ville de Reichshoffen organise la cérémonie et le bal populaire le samedi 12 juillet 2025 en soirée.

Rendez-vous le **SAMEDI 12 JUILLET 2025**

- ♦ à 19h : Cérémonie, place Jeanne d'Arc
- ♦ à 20h : Bal populaire, cour des Tanneurs, animé par l'orchestre les « Koi's », avec présentation de jeunes talents locaux.

Petite restauration et buvette sur place par le Carnaval des Vosges du Nord et l'ACAIRN.



Ouverture de la piscine de plein air

Avec le retour des beaux jours, toute l'équipe est fin prête pour cette nouvelle saison 2025 qui démarre le samedi 28 juin.

Après des travaux de renouvellement du réseau d'eau destiné aux pédiluves et aux douches extérieures ce printemps, la piscine de plein air vous accueillera tous les jours de 10h à 19h pour un rafraîchissement garanti jusqu'au dimanche 31 août 2025.

Devant le succès remporté la saison dernière, les séances d'aquagym seront reconduites tous les mardis et samedis de 11 h 00 à 11 h 30.

Nouveauté : des cours particuliers de natation seront dispensés sur demande auprès du maître-nageur (en dehors des heures de surveillance).

Tarifs des entrées : 2,50 €/enfant et 3,50 €/adulte.

Formule abonnement (12 entrées) : 25 €/enfant et 35 €/adulte.



Expositions en Mairie

Deux nouvelles expositions sont à découvrir cet été à la Mairie de Reichshoffen.

Exposition de l'Épicerie Sociale Intercommunale

Du 8 juillet au 29 août, la Mairie de Reichshoffen accueillera une exposition photo de l'Épicerie Sociale Intercommunale.

Dans le cadre de l'appel à projets « Culture et Solidarité » porté par la Collectivité Européenne d'Alsace, 10 bénéficiaires de l'Épicerie Sociale Intercommunale (ESI) ont pu participer à un cycle de 8 ateliers animés par un photographe professionnel. Durant ces séances, les participants ont pu développer leur pratique de la photographie tout en découvrant le territoire et notamment le Château du Schoeneck, les Forges de Jaegerthal ainsi que les communes d'Oberbronn et de Reichshoffen. Suite à ces ateliers, 25 clichés ont été sélectionnés et composent l'exposition que vous pourrez découvrir dans le hall de la Mairie.



Rétrospective des 4 premières éditions du Concours Photo

De merveilleuses photos du patrimoine naturel et architectural de la ville sont exposées depuis quelques semaines à la Mairie.

30 clichés représentatifs des thèmes des 4 premiers concours photos organisés par la Ville ornent les couloirs de la Mairie :

- Reichshoffen, ma ville, mon patrimoine (2017)
- Reichshoffen, au fil de l'eau (2019)
- Déplacement plus ou moins bref, plus ou moins loin, autour ou dans mon domicile pour réaliser MA photo de Reichshoffen-Nehwiller confinés (2021)
- La Photo de VOTRE VIE pour Reichshoffen-Nehwiller (2023)

Cette exposition fait écho à la 5^e édition du Concours Photo qui est en cours jusqu'au 31 août 2025 sur le thème :

FÊTE, LUMIÈRE ET COULEUR À REICHSHOFFEN-NEHWILLER

Envoyez vos photos (2 maximum par participant) à communication@reichhoffen.fr. Le concours est ouvert à tous les photographes amateurs, originaires de Reichshoffen ou non, et propose une catégorie junior pour les jeunes de moins de 15 ans. Toutes les infos pratiques sur www.reichhoffen.fr

CONCOURS PHOTO

Fête, lumière et couleur à Reichshoffen-Nehwiller



jusqu'au 31 août 2025

infos, participation & règlement : www.reichhoffen.fr
tel : 03 88 80 89 30 - email : communication@reichhoffen.fr

20^e édition flamboyante pour les Flâneries

Dimanche 18 mai se déroulaient les Flâneries et Découvertes autour du Plan d'Eau qui affichent un bilan au-delà des espérances pour ce 20^e anniversaire.

Cette édition a connu un franc succès auprès des visiteurs qui ont pu déambuler sur le site du plan d'eau sous une météo favorable et agréable. Plus d'une soixantaine d'exposants étaient présents et, pour cette spéciale anniversaire, de nouvelles animations ont été proposées : le vélo mixeur pour réaliser des smoothies en pédalant, une table ronde sur les bienfaits de la nature et des promenades à dos d'âne. L'animation n'était pas en reste non plus avec Alta Musica, la Musique Saint-Nicolas de Forstheim, Léna Hoffmann et l'orchestre Happaranka.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour l'édition 2026 !



Principales décisions du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 25 mars 2025

Les conseillers ont approuvé les principales décisions budgétaires pour l'année 2025, à savoir : les comptes financiers uniques 2024 ainsi que l'affectation des résultats, la clôture et suppression du budget annexe « Assainissement » suite au transfert au SDEA, la convention de financement à passer avec l'Association Culturelle de Reichshoffen et la convention de mise à disposition de personnel relative à l'accueil du Musée du Fer, les taux des impôts locaux et les budgets primitifs (budget principal et service Photovoltaïque). Les crédits scolaires ont également été votés, soit l'attribution de 50 €/élève aux écoles maternelles et élémentaires (hors classes transplantées et sorties culturelles) et 16 €/nuitée et élève pour les voyages scolaires et classes de découvertes, ainsi que la prise en charge des déplacements à la piscine dans la limite de 12 voyages par cycle scolaire et le coût des entrées pour les cours de natation à partir du cycle 2. Un accord-cadre à bons de commandes pour travaux de voirie (réparation, entretien et petits travaux neufs) a été attribué à l'entreprise WILLEM RTP.

Suite à l'augmentation des dépôts sauvages, d'abandons d'ordures et de déchets, la Commune a décidé d'instaurer une amende administrative de 500 € applicable à toute personne en infraction.

Du personnel saisonnier a été recruté pour renforcer les effectifs des services extérieurs, du complexe sportif et de la piscine en période estivale.

Conseil Municipal du 20 mai 2025

Le Conseil a décidé d'attribuer une subvention à l'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de l'unité de Niederbronn-les-Bains pour contribuer à financer le séjour mémoriel à Paris des 10 et 11 mai derniers (100 €/JSP domicilié à Reichshoffen) ainsi qu'une subvention d'équipement de 3 260 € à l'AAPPMA pour des travaux de remplacement des volets et fenêtres du Hall des Pêcheurs. Suite à un appel d'offres, les travaux de réaménagement de la place de l'église et du site de l'ancien presbytère ont été attribués à SOTRAVEST (lot voirie) pour un montant de 624 902,04 € H.T. et à FENNINGER Paysage (lot espaces verts) pour un montant de 95 160 € H.T. Quant à la réfection de la rue d'Alsace à Nehwiller, les travaux de la 2^e tranche ont été attribués à WILLEM RTP (lot voirie) pour un montant de 191 987,50 € H.T. et à PAUTLER (lot réseau téléphonique) pour un montant de 37 492,70 € H.T.

La Commune a également décidé d'acquérir des parcelles rue de Froeschwiller et au lieudit « Oben an den Reben » ainsi que d'un échange de terrains rue du Marais.

6

Tribune citoyenne

Les articles publiés dans cette rubrique n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Reichshoffen - Nehwiller Une Équipe, une dynamique volontaire et renforcée

Tous les ans à pareille époque, nous attirons votre attention, dans les pages de ce magazine communal, sur la responsabilité des occupants d'un logement au titre de locataire ou propriétaire, concernant la propreté des trottoirs et caniveaux publics le long de votre habitation et l'entretien de manière générale. Une majorité de citoyen assure cette tâche qui si elle est faite régulièrement demande un minimum de temps.

Afin de permettre à ceux qui ne le font pas d'y veiller, le conseil municipal, à l'unanimité des présents lors de la séance du 25 mars dernier, a instauré « l'amende administrative » d'une valeur de 500 € pour tout contrevenant : sont concernés, les dépôts sauvages, le jet de mégots, la non-taille des arbustes et arbres, le manque d'entretien, la propreté, les poubelles qui traînent ... sur domaine public ou privé accessible.

Ce n'est pas de gaîté de cœur, mais ce manque de civisme nuit à toute l'action collective menée par la commune et les autres habitants et au souhait de tous pour une ville propre et accueillante.

Hubert Walter.

Groupe UNIS REICHSHOFFEN-NEHWILLER

Aucun texte transmis.

Reichshoffen Nehwiller Autrement

Aucun texte transmis.

Redynamisation du centre-ville : Quoi de neuf chez nos commerçants ?

Plusieurs initiatives ont vu le jour pour enrichir l'offre commerciale locale et dynamiser le centre-ville de Reichshoffen.

Produits de saison au Chalet du parking Thiergarten

Depuis quelques semaines, retrouvez sur le parking Thiergarten la Ferme Riehl qui vous propose de bons produits issus de notre terroir, notamment de succulentes et appétissantes fraises. Au printemps, la Ferme Hartmann l'avait précédée avec des asperges d'Alsace !



Semaine Festive : une première à Reichshoffen !

Du 13 au 21 juin, commerçants et associations se sont mobilisés pour égayer le centre-ville avec une variété d'événements :

- soirée guinguette,
- fête du sport avec du coaching et du tennis,
- soirée apéro,
- après-midi jeux de société

avant de clôturer par la Fête de la Musique ! Initiative nationale, la Semaine Festive a pour objectif principal de fédérer les habitants autour de moments conviviaux, de renforcer les liens sociaux, de soutenir l'économie locale et de mettre en valeur le tissu associatif en partageant quelques jours de plaisir et de bonheur au début de l'été !



Suivez-nous sur Facebook : Made in Reichshoffen

Pour ne rien manquer des actualités de vos commerçants, des bons plans et de l'énergie positive qui anime notre centre-ville, pensez à suivre la page Made in Reichshoffen sur Facebook !

Portraits, infos, coups de cœur et petites surprises.



Nouvelle auto-école au centre-ville

Une nouvelle enseigne vient enrichir notre centre-ville :

I'auto-école Iconduite !

Modernité, accompagnement bienveillant et pédagogie adaptée aux jeunes comme aux moins jeunes : voilà la recette de cette nouvelle équipe dynamique, prête à former les conducteurs de demain en toute confiance. Rendez-vous au **24 rue du Général de Gaulle à Reichshoffen**.



Nouvelle adresse, même savoir-faire !

Mazili, votre expert en portes, fenêtres et aménagement intérieur, vous accueille désormais dans ses nouveaux locaux au : **3 rue du Général de Gaulle, 67110 Reichshoffen**

Depuis 2017, Mazili vous accompagne dans tous vos projets de rénovation ou de construction : fenêtres, portes, volets, moustiquaires, stores, portes de garage, isolation, plâtrerie, dressing, salle de bain...



Fleurissement, des nouveautés à chaque carrefour

De surprises en émerveillement, c'est le but de la décoration estivale en cours d'installation pour égayer votre quotidien en circulant en ville et la promouvoir.

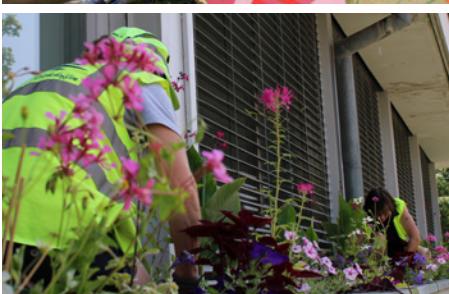
Suite au travail collaboratif entre élus référents, agents des espaces verts et des bâtiments, d'anciennes décos ainsi que des nouvelles ont été préparées, réalisées dans le secret des ateliers municipaux. Depuis elles ont retrouvé leur emplacement choisi pour partager les espaces publics avec fleurs et nature.

Pour compléter les savoir-faire des agents communaux, des artisans locaux ont participé pour certains objets. D'ailleurs, nos plus jeunes agents ont déclaré « s'être éclatés » dans leur travail.

Les mots d'ordre pour ces réalisations étaient à la fois création, beauté, transformation, couleurs, harmonie, douceur, imagination, émotions... avec la réutilisation de matériaux anciens également. En observant les oiseaux, les plantes, les papillons et autres animaux et objets de toutes tailles qui ornent désormais nos espaces, nous sommes comme attirés par des univers bucoliques et apaisants, avec des clins d'œil spécifiques.

Ralentissez pour observer chaque détail, laissez-vous émerveiller par la beauté et l'originalité de ces œuvres. Vous êtes invités à en profiter au cours d'une balade lors d'une douce journée ou soirée estivale. Prenez le temps d'admirer non seulement les décos, mais aussi l'évolution des plantations qui les accompagnent. Car si les décos sont le fruit du travail de l'équipe bâtiment (serrurier, peintre, menuisier, poseur), l'équipe des Espaces Verts n'est pas en reste.

Après avoir désherber et préparer l'ensemble des nombreux espaces verts, plates-bandes et massifs, nos jardiniers ont apporté jardinières préparées dans les serres et planté les fleurs annuelles. Un travail important qui nécessitera un arrosage et un entretien constants tout au long de l'été, comme pour certains d'entre vous qui participez à cette belle dynamique.



VALORISATION DU PATRIMOINE INDUSTRIEL

Un locotracteur a récemment pris ses quartiers sur le rond-point Bugatti situé en face de l'entreprise Vossloh Cogifer, spécialisée dans les appareils de voie pour chemins de fer. Un emplacement tout trouvé !

Dans le passé, ce locotracteur a été utilisé dans l'entreprise De Dietrich de Reichshoffen pour le déplacement des voitures (wagons). Il a ensuite été récupéré et stocké par la société Fehr jusqu'à il y a une dizaine d'années avant d'être repris par la Ville et entreposé aux ateliers municipaux.

Afin de valoriser ce patrimoine industriel, la Ville a décidé de restaurer le locotracteur. Les travaux ont été confiés à des entreprises locales : le sablage et la mise en peinture ont été réalisés par Schmidt Peintures, le génie civil par Willem RTP, le transport et la pose par Fehr, le soudage des cales sur rail pour maintenir le locotracteur par la serrurerie Trautmann et l'ensemble traverses-rail a été offert gracieusement par Vossloh Cogifer.

Le locotracteur remplace le colombage avec la roue et le marteau qui présentaient des signes de vieillissement avancé.

Chapelle de Wohlfahrthoffen, la reconstruction se poursuit

Suite à l'incendie de novembre 2023 qui a gravement endommagé le bâtiment, la chapelle de Wohlfahrthoffen vit actuellement une incroyable renaissance grâce à la campagne de rénovation engagée depuis plusieurs mois. Retour sur les étapes clés de ce chantier.

Au courant de l'hiver, la nouvelle charpente a été mise en place et, dans la foulée, les travaux de couverture ont été engagés afin de garantir la pérennité du bâtiment et d'assurer la protection de l'édifice contre les intempéries.

Un printemps riche en événements

Le 24 avril, le beffroi et le clocher ont été installés à l'aide d'une grue. La croix surplombant le clocher a également été mise en place au sommet du clocher. Elle a été refaite à neuf et à l'identique par Jo Roll, figure emblématique et bricoleur hors-pair de la commune. Les abat-son, éléments architecturaux indispensables à la ventilation de l'édifice, ont également été installés.

Le 25 avril, les nouvelles cloches ont été coulées dans les ateliers des établissements Voegele, fondeurs de cloches reconnus pour leur expertise. Trois jours plus tard, le lundi 28 avril, les cloches ont été démoulées.

Les anciennes cloches, tout comme la croix, avaient partiellement disparues dans l'incendie.

Mi-mai, les travaux de peinture extérieure ont débuté.

Bénédiction des cloches, un moment fort

Le 3 juin, les nouvelles cloches ont été livrées à la chapelle. Le curé Dominique Jung a procédé à leur bénédiction, en présence du Conseil de Fabrique, de la Chorale Sainte Cécile et d'une assemblée nombreuse. À l'issue de la cérémonie, les participants furent invités à faire tinter les cloches : Sainte Anne et Saint Wolfgang. Elles restèrent ensuite exposées jusqu'en début d'après-midi, moment de leur installation.

Depuis, le clocher a été finalisé et habillé. Suite au démontage de l'échafaudage, on peut désormais admirer sa silhouette élancée.



Déploiement des compteurs Linky

Vous avez été ou serez prochainement destinataire d'un courrier pour le remplacement de votre compteur électrique traditionnel par un compteur Linky. Ce courrier est envoyé environ 45 jours avant le début de la période d'intervention.

L'échange de compteur est entièrement gratuit et n'entraînera aucun changement dans votre contrat. Pour effectuer l'échange et si le compteur n'est pas accessible, il vous faudra prendre rendez-vous auprès du prestataire retenu par Strasbourg Électricité Réseaux, par l'un des moyens indiqué sur le courrier : téléphone, en ligne ou en flashant le QR Code. Votre présence est nécessaire et l'intervention dure environ 45 minutes avec une courte coupure d'électricité. Le technicien qui viendra effectuer le remplacement dispose d'un véhicule avec le logo ci-dessus et vous pourrez lui demander son badge d'accréditation.

**STRASBOURG
ÉLECTRICITÉ
RÉSEAUX**

10

Travaux de voirie à Nehwiller

Cet été aura lieu la deuxième phase des travaux de réfection de la rue d'Alsace.

La deuxième partie de la rue d'Alsace sera rénovée cet été, depuis la rue des Muguet jusqu'à la Mairie, virage et début de la rue de la République inclus.

Les travaux auront lieu pendant les congés scolaires, ils démarreront en juillet et dureront jusqu'à fin août. La route sera entièrement barrée et des déviations seront mises en place.

Les marchés des travaux à Nehwiller ont été attribués à l'entreprise Pautler pour la mise en souterrain du réseau téléphonique et à Willem RTP pour la voirie.

Cette rue étant une route départementale, la Collectivité européenne d'Alsace prend en charge la pose du nouvel enrobé pour un montant d'environ 140 000 €.



Projet de la place de l'Église, démolition du presbytère

La démolition du presbytère en ce début d'été marque le début de l'aménagement de la place de l'Église.

Les projets de réaménagement de la place de la Chartre et de la place de l'Église sont en attente des autorisations de la DRAC suite aux fouilles archéologiques qui ont eu lieu sur les différents sites.

Après négociations, la DRAC a autorisé le démarrage des travaux dans le parc de la mairie. Ainsi, de mi-juin à mi-juillet aura lieu la démolition de l'ancien presbytère. Après le désamiantage du bâtiment, l'entreprise a procédé au démontage de la vasque en grès. Celle-ci sera conservée pour être réinstallée ultérieurement dans le cadre du nouveau projet. La démolition à proprement parler se terminera aux alentours du 11 juillet. Les aménagements du parc côté cimetière pourront alors démarrer.



Rénovation énergétique des écoles maternelles

Des travaux d'isolation extérieure pour les deux écoles maternelles, Pierre de Leusse et François Grussenmeyer, auront lieu pendant les vacances scolaires. Ces travaux s'inscrivent dans une démarche globale pour réduire la consommation d'énergie.

Les travaux d'isolation extérieure concernent les deux écoles maternelles de la ville. Cette opération permettra non seulement de réduire les dépenses énergétiques et l'empreinte carbone de ces bâtiments, mais aussi d'améliorer le confort des élèves. Le ravalement de façade sera effectué dans la foulée pour redonner un coup de jeune à ces établissements avant la rentrée.

Par ailleurs, l'aménagement des brise-vues photovoltaïques à l'école maternelle Pierre de Leusse a pris du retard, suite à des problèmes d'approvisionnement en matériel. Les travaux devraient être achevés prochainement.



Juillet

- 01-31 -** Musée Historique et Industriel, ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h avec deux expos temporaires « Seconde vie : Créatures fantastiques » et « Fer au Jardin ».
- > 02 -** Fête du cinéma, à La Castine.
- 04-26 -** Tennis Club Reichshoffen / Tournoi Open d'été.
- 05 -** Reichshoffen en Fête - 10^e édition, de 16h à minuit, sur l'île Luxembourg et dans le parc du château De Dietrich, avec un nouveau spectacle aquatique, son et lumière à 23h.
- 06 -** Reichshoffen en Fête - 10^e édition, de 11h à 20h, sur l'île Luxembourg et dans le parc du château De Dietrich.
- 12 -** Fête Nationale / Cérémonie à 19h, place Jeanne d'Arc.
- 12 -** Bal populaire de la Fête Nationale, dès 20h dans la cour des Tanneurs.
- 13 -** Concert de la Musique Municipale de Reichshoffen, à 14h30 au Parc du Casino à Niederbronn-les-Bains. Concert gratuit, en plein air.
- 15-19 -** Tennis Club de Reichshoffen / Stage de Tennis pour tous les jeunes de 6 à 18 ans. Inscription : 06 19 55 24 25 ou julien.kornmann@gmail.com
- 19 -** SHARE / Visite commentée « Mouterhouse, un musée à

- ciel ouvert ». Rendez-vous à 14h30 au parking de la salle polyvalente de Mouterhouse. Visite gratuite.
- 20 -** Fête de la Moto, toute la journée, place de La Castine. À 14h, bénédiction des motards.
- 22 -** RAI / Soirée Macadam, dès 19h00 au city stade de Nehwiller (rue des Pruniers). Barbecue mis à disposition par les Kirschenknibber.
- 26 -** Arboriculteurs / Cours de Taille d'été, rendez-vous à 16h sur le parking de la Mairie.

Août

- 01-31 -** Musée Historique et Industriel, ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h avec deux expos temporaires « Seconde vie : Créatures fantastiques » et « Fer au Jardin ».
- 02 -** "Mômes en Scène" / Spectacle décentralisé « À la renverse, je suis tombée » à 18h30, cour de l'école F. Grussenmeyer.
- 06 -** Cérémonie commémorative de la bataille du 6 août 1870.
- 09 -** Pétanque Club Les Cuirassiers / Journée Pétanque à Kandel.
- 09 -** Fête du Village à Nehwiller, organisée par les Kirschenknibber, sous chapiteau dans la cour de la Mairie à partir de 19h. Entrée gratuite, petite restauration

(tartes flambées, grillades) et animation musicale.

- 15 -** Procession de l'Assomption.
- 19-20 -** Tennis Club Reichshoffen / Tournoi Multi Chance, pour les jeunes de 13 à 18 ans. Contact : Julien Kornmann au 06 19 55 24 25 ou par mail : julien.kornmann@gmail.com
- 23-24 -** Congrès de l'Association les "Alsaciens du Monde".
- 30-31 -** 7^e Galop des Cuirassiers, organisé par Passion Alpine Renault Alsace, au départ de l'Espace Cuirassiers.

zohoo à La Castine, avec le groupe VENTO pour un concert de musique brésilienne.

- 13 -** Fête de l'amitié de l'Église Evangélique de Reichshoffen et environs, à 18h à l'église évangélique (29 route de Strasbourg). Soirée tartes flambées avec programme pour enfants.
- 14 -** Marché aux Puces de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, toute la journée, place de La Castine et rue du Général Koenig. Pour tout renseignement : lespuces.reichshoffen@gmail.com

14 - Journée européenne de la Culture et du Patrimoine Juifs : à 10h30, le cimetière israélite de Gundershoffen ; à 15h et 16h30 : la synagogue de Reichshoffen.

- 20 -** SHARE/Journées européennes du Patrimoine : « Jaegerthal, l'origine d'une industrie sidérurgique », rendez-vous à 14h30 parking du restaurant Fischer. Visite gratuite.
- 21 -** SHARE/Journées européennes du Patrimoine : « Visite du château De Dietrich », à 15h, 16h et 17h (sur réservation au Musée au 03 88 80 34 49). Visite gratuite.
- 28 -** AAPPMA / Pêche Inter-sociétés, aux étangs route de Jaegerthal.

Septembre

- 01-30 -** Musée Historique et Industriel, ouvert du mercredi au dimanche de 14h à 18h avec deux expos temporaires « Seconde vie : Créatures fantastiques » et « Fer au Jardin ».
- 06-07 -** Tennis Club Reichshoffen / Permanence inscription saison 2025-2026, samedi de 10h à 12h, et dimanche de 10h à 17h au gymnase D du Complexe sportif.
- 07 -** Portes ouvertes des Associations, de 10h à 18h au Complexe Sportif (sous réserve).
- 06>30 -** Tennis Club Reichshoffen / Championnat vétérans, jusqu'au 5 octobre.
- 12 -** Présentation de la Saison Culturelle 2025-2026 de La Castine et du Moulin 9, à

Bruits et travaux pendant la belle saison

Tonte, taille des arbres, travaux de bricolage... sont des travaux de saison. Faisons-les dans le respect de la réglementation et du voisinage.

L'usage de matériel bruyant pour les travaux de bricolage et de jardinage est autorisé de 7h00 à 21h00, les jours ouvrables, et interdit les dimanches et jours fériés (arrêté municipal du 1^{er} août 1985). Vous ne pourrez donc pas profiter du jour du 14 juillet pour tondre votre pelouse ! Dans les espaces publics sont interdits les bruits gênants, par leur intensité, leur durée, leur répétition ou l'heure à laquelle ils se manifestent. Rappelons également qu'il est strictement interdit de brûler à l'air libre des déchets ménagers ou autres y compris les déchets verts du jardin (arrêté municipal du 23 mai 2013).



12

Respectons les arbres qui bordent les espaces de stationnement

Nous constatons fréquemment que les arbres qui délimitent les places de stationnement, notamment dans la rue du Général Koenig, sont abimés par des automobilistes peu vigilants qui les utilisent comme butée.



Les arbres embellissent nos rues, offrent de l'ombre en été et participent à la lutte contre le changement climatique. Pourtant, ils sont aujourd'hui doublement fragilisés : d'une part par les aléas climatiques, d'autre part par des gestes parfois maladroits lors du stationnement de certains véhicules. En effet, des automobilistes, peu attentifs lors de leurs manœuvres, heurtent ces arbres. Les chocs répétés abîment l'écorce, blessent les troncs et fragilisent la santé de ces arbres déjà mis à rude épreuve par la sécheresse et la chaleur. Nos agents municipaux prennent soin de ce patrimoine végétal : arrosage régulier, taille, surveillance sanitaire... Leur travail mérite d'être respecté et soutenu par tous.

Entretien des trottoirs et des caniveaux, un nouvel arrêté municipal

Le 2 juin 2025 est entré en vigueur un nouvel arrêté concernant l'entretien des trottoirs et des caniveaux.

L'obligation d'entretenir trottoirs et caniveaux concerne tous les occupants ou propriétaires de biens immobiliers. Les riverains sont ainsi tenus de balayer régulièrement le trottoir ainsi que le caniveau devant leur propriété et de maintenir cet espace propre et libre de tout dépôt, feuilles mortes, mousse, végétation indésirable, détritus, sable, boue ou autres déchets.



Le désherbage des trottoirs et des caniveaux devra être réalisé de manière manuelle, par arrachage ou binage. Il est strictement interdit d'utiliser des produits interdits par la loi.

Tout manquement au présent arrêté pourra faire l'objet d'une verbalisation.

Élaguer arbres et haies pour sécuriser la circulation

Pour la sécurité des piétons, cyclistes, automobilistes, un arrêté rappelle l'obligation d'élaguer les végétaux bordant la voie publique.



Les propriétaires de terrains sont tenus d'élaguer régulièrement les arbres, branches, haies et arbustes en bordure des voies publiques et des chemins ruraux afin qu'ils :

- ne gênent pas le passage des piétons, des véhicules ou l'éclairage public,
- ne masquent pas la signalisation routière ainsi que la visibilité de la circulation
- ne touchent pas les lignes électriques ou de télécommunication.

En cas de non-respect constaté des obligations d'élagage, une mise en demeure sera adressée au propriétaire ou à l'occupant, l'invitant à effectuer les travaux dans un délai de 15 jours. À défaut d'exécution, ce dernier s'expose à une amende administrative de 500 €.

Une amende administrative en cas de dépôt sauvage de déchets

Face au manque d'entretien de certains biens et à la recrudescence des dépôts sauvages d'ordures ménagères, d'abandons de déchets (gravats, végétaux...) ou de tout autre objet (mobilier, appareils électriques...) sur le territoire malgré des appels au civisme répétés, la Ville a décidé d'une amende administrative !

Au-delà de ce mépris pour les agents communaux et les policiers municipaux, l'enlèvement de ces déchets et la recherche des auteurs de ces pratiques illégales représentent une perte de temps importante et engendrent des coûts importants pour la collectivité. Elles nuisent à la qualité de vie et posent des problèmes d'environnement (pollution des sols...), de salubrité publique et de sécurité sanitaire d'une part, et d'autre part elles sont une source de dégradation des paysages.

Pour mettre fin à ces infractions, le Conseil Municipal a voté le 25 mars dernier l'instauration d'une amende administrative sanctionnant le dépôt sauvage de déchets sur la voie publique, dans les espaces publics ou privés ouverts au public, les zones non-autorisées ou en dehors des points de collecte définis. Les contrevenants encourront désormais une **amende de 500 €** qui pourra être réévaluée annuellement.

La constatation des infractions et l'application de l'amende administrative seront effectuées par les policiers municipaux ou les gendarmes sur la base d'un procès-verbal. Ils pourront utiliser tout moyen technique nécessaire à la preuve du délit et à l'identification de l'auteur du dépôt sauvage.

Bien que la totalité des déchets dispose aujourd'hui d'une filière de collecte appropriée, ils font toujours partie de notre paysage. Grâce à l'instauration de cette amende, la Municipalité souhaite diminuer, voire éradiquer, les dépôts sauvages dans la commune.



Retour sur les réunions de quartier

Le 14 mai, j'ai assisté à une réunion de quartier. Après le tour d'horizon du Maire, chacun a pu s'exprimer, poser des questions.

Un des sujets abordés : le stationnement des voitures dans notre ville.

Des voitures, il y en a partout !

Nous sommes en 2025 et je suis de cette génération qui a connu notre ville qui comptait environ 10 voitures.

Les rares propriétaires étaient principalement les commerçants... nous sommes en 1945.

En 2025, les bilans font état de 2,5 voitures par ménage... 5 pour 2 ménages. Et l'on constate dans les lotissements, des nouvelles constructions avec 2 garages côté à côté. Dans notre vieille ville, cela n'est pas possible d'où des rues et trottoirs encombrés des deux côtés.

Circuler dans la rue du Général de Gaulle à vélo devient suicidaire. Les deux trottoirs sont encombrés de voitures et d'ailleurs interdits aux vélos. Reste la

route, mais si jamais vous l'empruntez, sachez qu'il vous reste environ 15 secondes à vivre.

Deuxième thème abordé : l'insécurité.

Proposition : installer des radars ? La limitation de vitesse, on s'en fout. Mais tout cela a un coût. Des voitures, on en construit chaque jour des milliers. Faut bien les caser et le temps de la saturation est proche. À nous de trouver de nouvelles règles et de les appliquer.

Première mesure immédiate : ranger nos garages et nos caves afin qu'ils retrouvent leur vocation première, c'est-à-dire abriter nos voitures.

Le non respect d'autrui a aussi été évoqué. Il n'y a plus de règles, nous vivons au temps de l'abondance, de la démesure.

On agresse nos gendarmes, nos pompiers... Ces gens sont là pour nous protéger et nous secourir... la peur du gendarme n'existe plus.

Jo ROLL.



Rue des Vosges vers 1900 (actuelle rue du Général de Gaulle).



Photo actuelle de la même rue.

Au cœur du CMJ : solidarité et démocratie en action

Opérations solidaire Noël

Lundi 19 mai dernier, le maire et l'adjointe Éliane Waechter ont remis la somme de 2940 € au service pédiatrie de l'hôpital civil de Haguenau.

Ce montant provient des actions menées à Noël par le CMJ : vente de billets de tombola (des paniers en osier remplis de dons des commerçants de Reichshoffen avaient pu être gagnés), vente d'objets de décoration de Noël en osier et en céramique réalisés par les jeunes élus.

Ils avaient bénéficié de l'aide et de l'accompagnement de Gérard Mattervannier (Terre et Osier) et de Delphine Picamelot céramiste (Les Petites Camelotes) pour réaliser ces objets, merci à eux.

Ce don permettra de soutenir plusieurs projets importants du service pédiatrique dont :

- le développement de la médiation animale, pour adoucir le séjour des enfants hospitalisés,
- la réorganisation et la décoration des espaces de jeux, pour offrir un environnement plus ludique et rassurant.

En complément, des jouets ont également été remis : ils seront offerts aux enfants à l'occasion de leur anniversaire ou des fêtes de Noël.



Les CMJ en immersion à Bruxelles : au cœur de l'Europe

19 jeunes élus du CMJ de Reichshoffen ont rejoint les autres CMJ du territoire, Niederbronn, Offwiller, Gundershoffen, Mietesheim, Mertzwiller, Val de Moder, Schweighouse (120 jeunes) pour un séjour de trois jours à Bruxelles organisé par Gilles du Réseau Animation Intercommunale, une belle et inoubliable aventure.

Objectif : **découvrir les institutions européennes**, mieux comprendre l'histoire de la construction de l'Union européenne et **échanger autour des valeurs de paix et de coopération**.

Le séjour a débuté par la visite de l'**Atomium**, avant de plonger dans l'histoire à la **Maison de l'Histoire Européenne**. Les jeunes ont pu retracer les grandes étapes de la construction européenne, notamment à travers la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950, acte fondateur d'une Europe unie et solidaire.

Au **Parlementarium**, puis lors de la **visite des institutions européennes** en compagnie de Renée Iltis (bruxelloise originaire de Mertzwiller), les CMJ ont découvert le rôle des eurodéputés, le fonctionnement du Parlement européen et les enjeux des décisions prises à cette échelle.

Bien entendu, ce séjour fut aussi l'occasion de **découvrir Bruxelles** : son architecture, sa gastronomie et son patrimoine riche et accueillant.

- Découverte de l'Atomium
- Musée Tintin
- Cathédrale St Michel
- Galerie St Hubert (chocolat belge)
- Grand-Place
- Manneken et Jeanneke-Pis
- Fresques de Tintin et de Kinky et Cosy
- Superbe vue 360° sur Bruxelles à partir du Rooftop
- Et bien sûr dégustations de frites

Ils garderont le souvenir d'un voyage instructif et humain, qui a permis de tisser des liens entre jeunes, de renforcer l'esprit citoyen européen et de réfléchir aux valeurs de solidarité, de tolérance et de démocratie.



Pâques à l'Ehpad

Cette belle initiative du CMJ de Reichshoffen a égayé les « Fêtes de Pâques » de nos résidents de l'Ehpad.

Des œufs en bois brut se sont métamorphosés grâce à la créativité des jeunes élus, lors d'un atelier déco dans les locaux du Service Technique.

La remise a été faite par les jeunes aux résidents de l'Ehpad durant l'après-midi rencontre/jeux organisée par l'animatrice Christelle, le mercredi 9 avril. Merci à elle.

Ce fut un moment très fort et émouvant pour les aînés et les jeunes.



Nutri-Game

Le 23 avril, les CMJ de plus de 13 ans ont été invités pour un Escape Game sur le thème de la nutrition.

Ce « Nutrigame » animé par Mmes Claudia Adam et Delphine Picamelot s'est déroulé en Mairie. Cette nouvelle expérience pour les jeunes CMJ alliait informations, recherches multiples et jeux !



État civil

Naissances

Mars 2025

03 - Oscar, Michel, Claude JOLY
fils de Arthur JOLY et de Romane FRIOUX

Avril 2025

21 - Amir, Abdel, Amine KHADER
fils de Mohamed KHADER et de Aida ROMDHANE

Mariages

Mars 2025

01 - Marcello JULLIOT et Élodie KIEFFER

Avril 2025

19 - Enes SAYAN et Sevda ÖZTÜRK

Mai 2025

03 - Julien BARTHEL et Anaëlle BAUER
17 - Michel GUTTING et Natalia POSTU

Décès

Mars 2025

04 - Marie-Louise EYERMANN, née LEDIG
18 - Anne-Marie, Josepha DE HATTEN

Avril 2025

07 - Yves, Jean, François METZINGER
11 - Marie, Louise WEISGEBER, née MACHI
14 - Paul, Louis, Antoine DERSÉ
16 - Gérard, Joseph HUG
21 - Marie, Thérèse RICKLING, née BERTRAND
28 - Noëlle, Françoise, Marie CLÉMER, née LE SAUX

Mai 2025

15 - Marie, Nicole MUTH, née GLUCK
26 - Charles, Antoine FOELLER
29 - Walter, Émile TRAUTMANN
30 - Anne, Élisabeth EIBEL, née WAECHTER

Le Règlement Général sur la Protection des Données ne nous autorise pas à diffuser les noms des nouveaux-nés ou des mariés sans le consentement des personnes concernées. Les informations de l'état civil sont donc, depuis quelques temps, moins nombreuses à être diffusées.

La Poste - Fermeture estivale

Le bureau de poste de Reichshoffen sera fermé **du 11 juillet au 03 août 2025**. Il reprendra ses horaires habituels à compter du lundi 4 août 2025.

Durant cette période, les services postaux resteront accessibles au bureau de poste de Niederbronn-les-Bains. Les services de La Poste et de La Banque Postale sont également accessibles en ligne :

www.laposte.fr et www.labanquepostale.fr



Mômes en Scène, le festival jeune public !

La 21^e édition du Festival Mômes en Scène, organisée par le Réseau Animation Intercommunale, aura lieu du mercredi 30 juillet au dimanche 3 août 2025.

Le Festival Mômes en Scène, c'est un cocktail de culture adapté aux petits et aux grands et une opportunité unique de partager des moments de bonheur, de joie et de rigolade. Pendant une semaine, les allées entre la place du Bureau Central et le parc du mini-golf de Niederbronn-les-Bains se transforment en scènes vivantes. Et en plus, le festival vient jusqu'à vous, avec des spectacles décentralisés !

Samedi 2 août 2025, Mômes en Scène sera à Reichshoffen, avec le spectacle « À la renverse, je suis tombée » de la Cie des Nez Rouges. Rendez-vous à 18h30 dans la cour de l'école François Grussenmeyer.

Programme détaillé disponible sur : www.reseau-animation.com.



Passage à la fibre : Précisions

Depuis quelques mois, les habitants de notre commune passent progressivement à la fibre optique pour l'accès à Internet et aux services télévision et téléphonie.

Vous souhaitez passer à la fibre optique et vous rencontrez des difficultés ?

Dans un premier temps, il vous faut choisir et contacter un opérateur (Bouygues Télécom, K-net, Orange, Ozone, SFR, Vialis...). Un rendez-vous avec un technicien est alors planifié pour vérifier la faisabilité technique. Puis un second rendez-vous est fixé pour procéder au raccordement.

Lorsque le technicien arrive chez vous, il va repérer le point de branchement le plus proche d'où il fera partir la fibre.

La Commune ne pourra intervenir que pour les questions concernant le branchement sur domaine public : dans ce cas, vous pouvez démarcher le service Technique.

Pour tous les soucis que vous pouvez rencontrer sur votre domaine privé et à l'intérieur de votre domicile (fonctionnement de la box, connexion...), il faut vous adresser à votre opérateur.



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



EN CAS DE MALAISE,
APPElez LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule